

Atelier d'initiation à l'usage de l'auto-hypnose au quotidien

Objectifs :

Cet atelier vise à donner des éléments théoriques et pratiques permettant d'utiliser l'auto-hypnose pour une meilleure relation à soi-même, aux autres et à son environnement. Il souhaite également donner accès aux personnes intéressées à une aptitude naturelle susceptible d'améliorer leur qualité de vie et de santé ainsi qu'un développement personnel plus inventif et une meilleure attention à soi.

Cet atelier vous propose de découvrir l'auto-hypnose par l'intermédiaire de la voix exprimée, se laisser guider par son vécu, sa sensibilité et le plaisir de résonner, la possibilité d'approfondir sa relation avec sa voix.

Description :

Cet atelier propose des éléments théoriques concernant l'hypnose: repères historiques et définitions. Il s'agit d'un atelier pratique où une grande partie du temps est consacrée à des exercices individuels et en groupe permettant aux participants d'identifier et d'expérimenter la transe hypnotique, de se familiariser avec quelques techniques d'induction et d'explorer différentes stratégies permettant de mieux faire face aux difficultés de la vie quotidienne et de mieux utiliser ses ressources.

Durant le 2^{ème} jour, l'enseignant sera accompagné d'une professeure de chant qui apportera aux personnes présentes des éléments théoriques et pratiques. Les participants, de manière individuelle et en groupe, s'exerceront à respirer, fredonner, s'exprimer de diverses façons. En identifiant ces processus durant la journée, ils permettront de pratiquer cette technique de manière autonome.

Validation :

Cet atelier permet d'obtenir une attestation de développement personnel, et donne accès aux soirées d'entraînement à l'auto-hypnose.

Participants:

Cette formation est ouverte à toutes les personnes désirant apprendre la pratique l'auto-hypnose pour soi-même.

Formateurs :

M. Daniel Taiana, infirmier

Mme Sylvie Premand, professeure de chant (présente le 2^{ème} jour)

Dates, lieu et horaire du cours : 21 et 28 avril 2012

9h00 – 16h30

Lieu : Aigle

Finances :

Prix forfaitaire par personne, (avec collations mais **sans** repas de midi) : **CHF 390.-**

Adhérents IRHyS, étudiants, apprentis, chômeurs, AVS, AI (copie justificatif)
(avec collations mais **sans** repas de midi) : **CHF 320.-**

Comment procéder pratiquement :

L'organisation de ces ateliers est confirmée seulement lorsqu'un nombre minimal d'inscriptions est atteint. Il est donc important de s'inscrire à temps afin de permettre la confirmation de son déroulement. Le paiement de l'atelier se fait une fois celui-ci confirmé par l'IRHyS par voie de courrier.

Sur la base d'un nombre suffisant de demandes par pré-inscription, cet atelier peut être organisé ailleurs en Suisse et à des dates à convenir.

Renseignements :

Fondation IRHyS : Téléphone : 024 471 17 62

Portable : 079 383 48 91

Email : info@irhys.ch

Inscription :

Prrière de remplir et de signer le bulletin d'inscription ci-dessous et de le faire parvenir par fax ou à l'adresse suivante :

IRHyS - Institut Romand d'Hypnose Suisse
Rue de la Charmette 24
1868 Collombey

Tél. : +41 (0)24 471.17.62
Fax : +41 (0)24 471.56.46

Bulletin d'inscription au cours

Atelier d'initiation à l'usage de l'auto-hypnose au quotidien

21 et 28 avril 2012

Aigle

9h00 – 16h30

Nom : Prénom :

Adresse :

NPA : Localité :

Tél. : E-mail :

Profession :

Tarifs :

Prix forfaitaire par personne, (avec collations mais sans repas de midi) : FRS. 390.-

Adhérents IRHyS, étudiants, apprentis, chômeurs, AVS, AI (copies justificatifs)
(avec collations mais sans repas de midi) : FRS. 320.-

Conditions :

L'inscription à un enseignement doit parvenir au secrétariat de l'IRHyS avant le délai indiqué sur l'annonce y relative. Le montant de la finance de participation est dû une fois l'inscription notifiée par l'organisateur. Lors du retrait d'une inscription avant la notification de sa confirmation, les frais administratifs de FRS. 30.- consécutifs au traitement du dossier seront facturés. En cas de dédit à moins de 15 jours de la date du cours, des frais administratifs représentant le tiers de la somme à verser seront dus, en cas de dédit à moins de 3 jours de la date du cours, la totalité du montant reste due.

L'accès à la session d'enseignement n'est autorisé qu'aux personnes s'étant acquittées de la totalité de leur finance de participation au plus tard 5 jours avant la session de formation. Par son Conseil de fondation, l'IRHyS se réserve le droit d'exclure un participant à une manifestation ou un enseignement organisé par ses soins. En cas d'exclusion et après déduction des frais administratifs, seuls les montants correspondant aux activités qui ne pourront être suivies seront remboursés. L'IRHyS s'engage à rembourser intégralement les finances de participation à des enseignements annulés.

Ces conditions sont applicables sitôt le présent formulaire daté et signé. Par sa signature, la personne soussignée déclare avoir pris connaissance et accepté les conditions définies ci-dessus.

Je m'inscris à l'atelier d'initiation à l'usage de l'auto-hypnose au quotidien qui aura lieu les 21 et 28 avril 2012 à Aigle.

J'ai pris connaissance des conditions d'inscription ci-dessus et les accepte.

Lieu et date :

Signature :

Bulletin à retourner par fax ou à l'adresse suivante :

Institut Romand d'Hypnose Suisse
Rue de la Charmette 24
1868 Collombey
www.irhys.ch

Téléphone : +41 (0)24 471.17.62
Mobile : +41-(0)79 383.48.91
Fax : +41 (0)24 471.56.46
Email : info@irhys.ch